

CADASTRE MINIER

Téléphone: (+243) 015 162618
(+243) 015 163255
Email: info@cam.cd
Website: www.cam.cd



DIRECTION GENERALE
Croisement des Avenues Mpolo Maurice
Et Kasa-Vubu, GOMBE
Numéro Impôt : A0700326N
BP 7987, Kin 1
KINSHASA

COMMUNIQUE OFFICIEL N° REF/CAMI/DG/..005.../2019

Consécutivement à la Note Circulaire N° 0003/CAB.MIN/MINES/01/2019 du 23 septembre 2019 de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines, relative au manquement aux obligations administratives et au Communiqué N°CAMI/DG/002/2019 du 14 juin 2019 relatif au constat de non paiement des Droits Superficiaires, le Cadastre Minier, CAMI en sigle, rappelle aux titulaires des droits miniers et de carrières, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de déposer leurs preuves de paiement au guichet du CAMI, au plus tard le 10 octobre 2019.

Passé ce délai, le CAMI procédera à la déchéances des titulaires des droits non en règle de paiement.

Fait à Kinshasa, le 03 OCT 2019



Joseph AMISI MATONGO

Directeur Général Adjoint